

République Française  
Département : ARIEGE  
Arrondissement : Pamiers  
**LEYCHERT - Commune**

Séance du jeudi 27 novembre 2025

Délibération N° DE\_022\_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
5	4	4
Date de la convocation : 18/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
0	0	4
Résultat du vote : ajournée		

Le vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Bernard VOEGELI.

Présents : Bernard VOEGELI, Jocelyne MARION, Roeland VOS, Manuel DA CRUZ

Représentés :

Absents et Excusés : Etienne DA CRUZ

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jocelyne MARION est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Avis sur la modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement**

Vu l'article 9.2 des statuts du SMDEA, relatif aux modalités de mise en œuvre de la modification complexe des statuts du SMDEA ;

Considérant que lors de l'Assemblée Générale du SMDEA en date du 20 juin 2024, il a été voté à l'unanimité la procédure de modification complexe des statuts du SMDEA,

Considérant que l'ancienneté des statuts du SMDEA nécessite une refonte globale afin de correspondre aux évolutions réglementaires et institutionnelles,

Considérant que le SMDEA doit procéder à la consultation de l'ensemble de ses membres afin qu'ils produisent un avis simple sur ladite modification de ses statuts,

Considérant qu'un recensement des avis sera présenté en Assemblée Générale le 18 décembre 2025 pour vote desdits statuts,

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER les nouveaux statuts du SMDEA et donner un avis favorable à leur mise en place selon la procédure convenue.**
- **D'AUTORISER M. le Maire à effectuer les démarches liées à la présente décision.**

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025  
Date de réception de l'AR: 05/12/2025  
009-210901666-DE\_022\_2025-DE  
A G E D I

DE\_022\_2025

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

**Bernard VOEGELI**  
Président de séance

**Jocelyne MARION**  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 05/12/2025  
Date de reception de l'AR: 05/12/2025  
009-210901666-DE\_022\_2025-DE  
A G E D I

DE\_022\_2025